



Comprendre l'assurance vie entière avec participation
Guide du client

À propos d'Assurance vie Équitable du Canada

ENSEMBLE

Protéger aujourd'hui – Préparer demain^{MD}

En tant que l'une des plus anciennes et des plus importantes compagnies mutuelles d'assurance au Canada, l'Assurance vie Équitable offre une sécurité financière de façon différente en se concentrant exclusivement sur ses clients. Nous travaillons avec vous et avec des conseillers indépendants partout au Canada afin de trouver les meilleurs moyens de répondre à vos besoins. Nos solutions en matière d'assurance vie, d'épargne-retraite et d'assurance collective aident tous nos clients à protéger ce qui compte. Ensemble, avec vous, notre mission est de protéger aujourd'hui, préparer demain.

Chez l'Assurance vie Équitable, nous sommes attentifs à tous les détails et tenons nos promesses. Votre confiance en nos connaissances, notre expérience et notre solidité financière nous aident à respecter nos engagements envers vous. Notre compagnie appartient à des personnes comme vous qui comptent sur nous et utilisent nos services. Cela nous permet de nous concentrer sur des projets qui aident à assurer la croissance de notre compagnie et à maintenir notre solidité maintenant et pour les années à venir.

Pour en savoir davantage sur l'Assurance vie Équitable et sa force financière, veuillez visiter le site www.equitable.ca/fr/à-propos-de-nous

Comprendre l'assurance vie entière avec participation

Ce que signifie être titulaire d'un contrat d'assurance vie entière avec participation	1
Comment sont déterminées les participations	2
Aperçu détaillé du compte des contrats avec participation	3
Comment sont investies les primes d'un contrat avec participation	4
Investir pour un rendement optimal du compte des contrats avec participation.....	5
Taux de rendement du compte des contrats avec participation	6
Taux d'intérêt du barème des participations	7
Rendements historiques	8
Comment le barème des participations réagit à la conjoncture du marché.....	9
Comment les participations influent sur votre contrat	10
Comment une modification au barème des participations influe sur votre contrat	11
La différence d'une mutuelle	12
Une entreprise socialement responsable	13

À propos de ce guide

Le présent guide fournit des renseignements pour vous aider à comprendre l'assurance vie entière avec participation Équimax^{MD}, y compris quelques faits financiers clés sur la gestion, le rendement et la solidité du compte des contrats avec participation de l'Assurance vie Équitable, la façon dont on détermine les participations et comment elles influent sur votre contrat. Même si l'Assurance vie Équitable a pris toutes les dispositions nécessaires pour garantir la précision des renseignements contenus dans le présent document, le contrat prévaut dans tous les cas.



Ce que signifie être titulaire d'un contrat d'assurance vie entière avec participation

Une assurance vie consiste en un contrat conclu entre une titulaire ou un titulaire de contrat et un assureur. Au moment où la personne assurée décède, une somme d'argent est versée à une bénéficiaire ou un bénéficiaire désigné.

Lorsque vous souscrivez un contrat d'assurance vie entière avec participation Équimax, vous profitez d'une garantie sur la prestation de décès, les valeurs de rachat et les primes. Ces primes couvrent les garanties et les frais, de même que la contribution de la Compagnie à l'excédent. Le reste circule dans le compte des contrats avec participation et est investi. Vous êtes admissible à vous partager les bénéfices du compte des contrats avec participation par le versement de participations¹. Les participations ne sont pas garanties et sont payables à la discrétion exclusive du conseil d'administration. Les participations peuvent être assujetties à l'impôt. Les participations varieront en fonction des résultats techniques réels du compte des contrats avec participation.

L'Assurance vie Équitable s'occupe de gérer le compte des contrats avec participation afin de s'assurer qu'il y a suffisamment de fonds pour respecter les garanties du produit et payer les demandes de réclamation ainsi que les frais, tant aujourd'hui qu'à l'avenir. Le conseil d'administration détermine le montant des participations à verser aux titulaires de contrat avec participation conformément aux lignes directrices de la politique relative aux participations de l'Assurance vie Équitable. Pour en savoir davantage au sujet de notre politique relative aux participations, veuillez visiter le site à l'adresse www.equitable.ca/fr/vous-etes-deja-un-client/reseignements-sur-les-participations

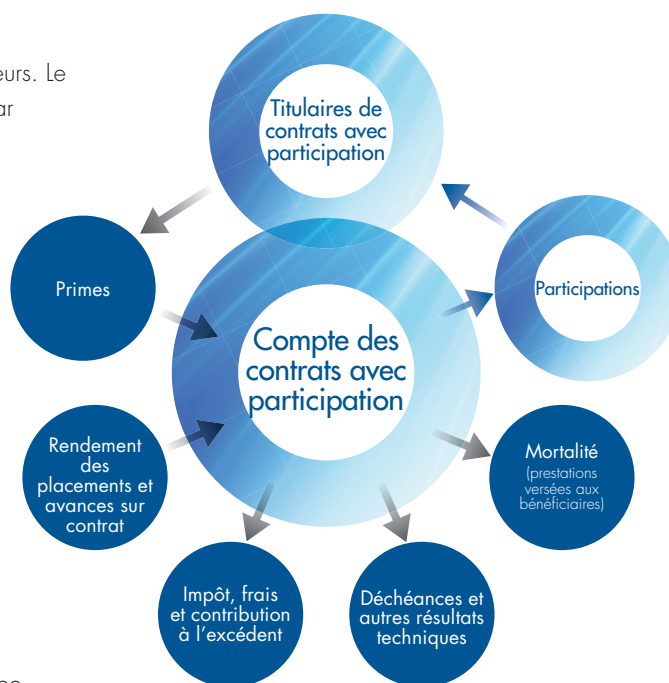
Chaque année, nous avons attribué des participations¹ depuis le lancement de notre produit d'assurance vie entière avec participation en 1936.

NOTA :

¹ Les participations ne sont pas garanties et sont versées à la discrétion exclusive du conseil d'administration. Les participations peuvent être assujetties à l'impôt. Les participations varieront en fonction des revenus de placement réels du compte des contrats avec participation, également des résultats techniques de mortalité, des frais, de déchéance, des réclamations, des impôts et d'autres résultats techniques du bloc de contrats avec participation.

Comment sont déterminées les participations

Aux fins du calcul de la participation¹, nous examinons différents facteurs. Le compte des contrats avec participation est influencé principalement par les rendements générés par les placements et par les prestations de décès, mais pourrait être également influencé par d'autres facteurs, comme les avances sur contrat, les contrats résiliés, les impôts et les frais. Des améliorations apportées à certains facteurs peuvent aider à contrebalancer la chute observée pour d'autres facteurs. Par exemple, des améliorations sur le plan de la mortalité (les prestations de décès versées) peuvent aider à contrebalancer l'effet de la chute des taux d'intérêt sur le rendement des placements. Le calcul des participations tient compte de la différence entre les résultats techniques hypothétiques et réels du compte des contrats avec participation. Cette différence peut avoir une incidence positive ou négative sur la participation versée.



Rendement des placements

Le rendement des placements s'appuie sur le taux de rendement réel dont l'Assurance vie Équitable bénéficie sur le compte des contrats avec participation.

Le taux de rendement fluctue à la hausse et à la baisse selon l'état de l'économie.

Les avances sur contrat contribuent également aux rendements du compte des contrats avec participation et cette incidence variera en fonction du taux d'intérêt sur l'avance. Les taux sur les avances sur contrat varient selon la série de contrats. Le taux sur les avances sur contrat de la série actuelle est de 6,5 %.

Le taux d'intérêt du barème des participations considère le rendement des placements, sauf les avances sur contrat, et atténue les fluctuations à la hausse et à la baisse. Ce taux se mêle au taux des avances sur contrat pour parvenir au facteur d'intérêt du barème des participations propre à cette série. Lorsque ce taux de rendement est plus élevé que prévu, l'effet sur les participations est alors positif. Et lorsque le taux est moins élevé que prévu, l'effet sur les participations est négatif.

Résultats techniques de mortalité et de déchéance

Les demandes de réclamation-décès, de même que les contrats tombés en déchéance, peuvent influencer sur les participations soit positivement, soit négativement, selon les résultats techniques réels par opposition aux estimations utilisées pour la tarification des produits.

Les contrats tombés en déchéance sont les contrats qui ne sont plus en vigueur pour une toute autre raison que celle d'une demande de réclamation-décès.

Impôts et frais

Le calcul des participations prend également en compte la différence entre les impôts et les frais estimatifs et réels, ce qui est nécessaire pour administrer le bloc de contrats avec participation. Toute modification apportée aux impôts et aux frais peut, par conséquent, signifier une incidence positive ou négative sur les participations.

L'impôt et les frais constituent généralement un facteur agissant de façon moins importante sur la participation totale par rapport aux résultats techniques au titre des placements et de la mortalité.

Une contribution à l'excédent est prise du compte des contrats avec participation. Le revenu est réinvesti pour continuer la croissance et le développement. Cette approche permet à l'Assurance vie Équitable de maintenir une base en capital solide, ce qui avantage et la compagnie et les titulaires de contrat avec participation. Notre capital projeté et réel, ainsi que l'excédent, sont pris en compte dans le processus d'établissement du barème des participations.

Pour en savoir davantage au sujet de notre politique relative aux participations, veuillez visiter le site à l'adresse www.equitable.ca/fr/vous-etes-deja-un-client/renseignements-sur-les-participations.

Aperçu détaillé du compte des contrats avec participation

Le mandat de placement du compte des contrats avec participation

L'actif dans le compte des contrats avec participation est géré dans le but de :

1. respecter les garanties du produit; et
2. fournir un revenu à long terme et une croissance du capital pour soutenir le barème des participations.

Le groupe Gestion d'actifs de l'Équitable

Le groupe Gestion d'actifs de l'Équitable représente la division des placements de l'Assurance vie Équitable du Canada. Les actifs de placements ont été gérés à l'interne par le groupe Gestion d'actifs de l'Équitable depuis la fondation de la compagnie en 1920.

Une approche active dans la gestion de patrimoine, qui est facilitée en partie par notre taille et nos pratiques relatives à la constitution du portefeuille, constitue un aspect important de notre façon d'aborder la gestion de capitaux des clients. Nous visons à maintenir une flexibilité en tenant compte des possibilités de placement à court terme et à long terme. Ce qui donne lieu à des portefeuilles d'actif dynamiques et adaptés dans le secteur public pouvant être ajustés de manière à tirer profit de la conjoncture et un portefeuille d'actif dans le secteur privé qui procure une diversification.

En plus de focaliser sur des stratégies prudentes de placement et de gestion des risques, nous sommes guidés par les mêmes valeurs d'intégrité et de responsabilité avec un personnel averti et un service de premier ordre à la hauteur de l'Assurance vie Équitable.

Pour en savoir davantage sur notre approche de placement, veuillez visiter le site

<https://www.equitable.ca/fr/nos-produits/gestion-de-placements/approche-de-placement/>.

Approche de gestion et solidité

Nous adoptons une approche descendante dans la gestion de notre compte des contrats avec participation. Le processus débute par une analyse intensive et continue des tendances économiques et de la façon dont les marchés financiers se comporteront selon les différents environnements économiques. L'approche descendante implique l'analyse de la situation dans un contexte économique et politique, ainsi que la détermination de l'incidence des marchés financiers en général, pour ensuite se diriger plus spécialement vers les secteurs industriels et des compagnies précises pour un placement potentiel.

Placements 101

Répartition de l'actif

Elle consiste en la méthode visant à déterminer dans quelle catégorie d'actif (soit les obligations, les placements privés, les prêts hypothécaires, l'immobilier, les actions ordinaires et privilégiées) investir et les proportions optimales. Chaque catégorie d'actif comporte un degré de risque et un rendement qui lui est propre et réagit aussi de façon différente à la conjoncture du marché. En investissant dans différentes catégories d'actif, cela permet d'obtenir une diversification. Les décisions relatives à la répartition de l'actif apportent la valeur ajoutée la plus importante au processus de placement.

Diversification

En d'autres mots, la diversification se résume à s'assurer que tous vos œufs ne sont pas dans le même panier. Il s'agit d'une méthode de gestion des risques de placement qui a recours à une vaste gamme de placements dans un même portefeuille. La diversification peut se matérialiser à bien des niveaux, notamment la catégorie d'actif, l'exposition géographique, le secteur de l'industrie et l'exposition de chaque société.

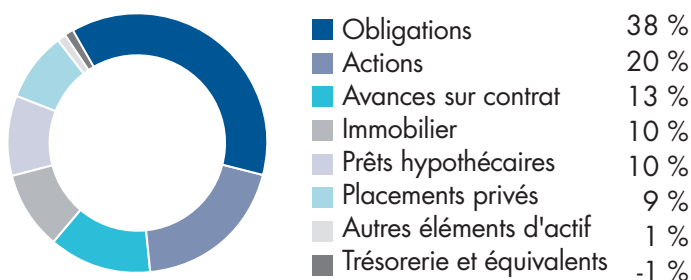
Comment sont investies les primes d'un contrat avec participation

Le montant de la prime, qui n'est pas requis pour couvrir le versement des garanties et les frais courants, est investi dans le compte des contrats avec participation pour générer des gains futurs.

Vous recherchez des mises à jour trimestrielles et des commentaires sur le compte des contrats avec participation?
www.equitable.ca/fr/vous-etes-deja-un-client/-renseignements-sur-les-participations.

Portefeuille du compte des contrats avec participation – catégories d'actif

(au 31 décembre 2022)



Portefeuille du compte des contrats avec participation – le détail

Au 31 décembre 2022

	Total de l'actif (en milliers de dollars)	Directives de placement	Pourcentage
Court terme			
Trésorerie et équivalents	(9 509) \$		-1 %
<i>Total des titres à court terme</i>	<i>(9 509) \$</i>		<i>-1 %</i>
Revenu fixe			
Obligations d'État	222 038 \$	de 0 à 25 %	15 %
Obligations de sociétés	341 083 \$	de 10 % à 35 %	23 %
Placements privés	150 662 \$	de 5 à 15 %	10 %
Prêts hypothécaires commerciaux	135 610 \$	de 6 % à 26 %	9 %
<i>Total des titres à revenu fixe</i>	<i>849 394 \$</i>		<i>57 %</i>
Revenu non fixe			
Immobilier	190 455 \$	de 10 % à 25 %	13 %
Actions ordinaires et actions privilégiées	295 372 \$	de 15 % à 35 %	20 %
<i>Total des titres à revenu non fixe</i>	<i>485 828 \$</i>		<i>33 %</i>
Total de l'actif investi	1 325 713 \$		88 %
Avances sur contrat	146 521 \$		10 %
Autres éléments d'actif	25 167 \$		1 %
Total de l'actif du compte de participation	1 497 401 \$		100 %

Investir pour un rendement optimal du compte des contrats avec participation

La qualité de l'actif et la diversification, des aspects cruciaux

Même si, par le passé, la répartition de l'actif représentait la plus grande partie de la valeur ajoutée à la gestion de fonds, la sélection de titres de première qualité demeure cruciale.

Nos gestionnaires de l'actif expérimentés procèdent à une analyse approfondie de tous les éléments d'actif à revenu fixe. Les titres achetés sont principalement des titres de première qualité.

La diversification se réalise également en :

- investissant dans des titres aux dates d'échéance variées pour ce qui est du portefeuille de titres à revenu fixe;
- limitant la concentration aux secteurs d'activité et aux émetteurs;
- misant sur la répartition géographique pour ce qui est du portefeuille d'actions.

Placements selon la qualité	
Notation	Pourcentage
AAA (note de crédit élevée)	14 %
AA (note de crédit élevée)	34 %
A (note de crédit moyenne)	35 %
BBB (note de crédit moyenne)	17 %
BB ou moins (note de crédit faible)	0 %
Total	100 %

Titres à revenu fixe dont la note a été rendue publique au 31 décembre 2022.

Les catégories d'actif

Obligations

Le portefeuille d'obligations est investi principalement dans un amalgame de titres canadiens émis par le gouvernement et les sociétés. Le portefeuille d'obligations est de première qualité et mise sur le fait d'assurer un actif suffisant pour honorer les garanties.

Placements privés

Les placements privés consistent en des placements par emprunt offerts à des acheteurs avertis admissibles. Les placements privés sont généralement dépourvus de marché secondaire et fournissent des rendements accrus en compensation. Le portefeuille de placements privés de première qualité de l'Assurance vie Équitable est diversifié selon le secteur d'activité.

Immobilier et prêts hypothécaires commerciaux

Les placements dans l'immobilier et les prêts hypothécaires commerciaux consistent en des placements exclusivement canadiens et se concentrent dans les régions métropolitaines principales.

Actions

Les affectations de placement en titres de capitaux propres-actions ordinaires reposent sur une exposition à des titres nord-américains à grande échelle.

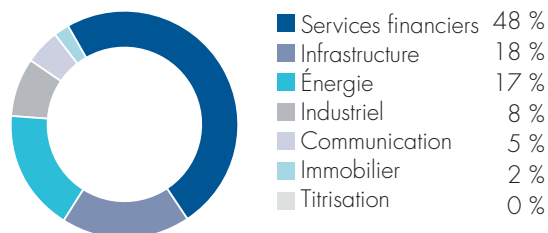
Les placements d'actions privilégiées offrent des rendements attrayants par rapport aux titres à revenu fixe, mais offrent des flux de trésorerie plus stables que les actions ordinaires. Seuls les émetteurs canadiens sont considérés pour le placement dans le portefeuille d'actions privilégiées.

Titres de catégorie investissement

Les titres de catégorie investissement consistent en des éléments d'actif dotés d'une note BBB ou plus élevée (soit A, AA ou AAA). La note indique la probabilité de défaillance d'un placement et est habituellement attribuée par une agence de notation reconnue. Les titres de catégorie investissement ont une minime probabilité de défaillance, un titre noté AAA représentant le risque le moins élevé.

Placements selon le secteur

Obligations de sociétés au 31 décembre 2022



Répartition géographique des actions

Actions ordinaires au 31 décembre 2022



Placements selon la durée		
Échéance	Milliers de \$	Pourcentage
De 0 à 5 ans	82 260 \$	10 %
De 5 à 10 ans	37 265 \$	4 %
Plus de 10 ans	729 869 \$	86 %
Total	849 394 \$	100 %

Titres à revenu fixe au 31 décembre 2022.

Taux de rendement du compte des contrats avec participation

Le taux de rendement du compte des contrats avec participation consiste au rendement obtenu sur les éléments d'actif détenus dans le compte dans une année civile donnée. Il est un indicateur de la rentabilité d'un placement à court terme.

Le taux de rendement fluctue à la hausse et à la baisse selon l'état de l'économie. Les rendements des actions ordinaires et de l'immobilier sont évalués selon la valeur du marché et ne sont pas lissés. Les obligations sont présumées détenues jusqu'à leur échéance. Les marchés des actions et la défaillance des entreprises affectent également le taux de rendement du compte des contrats avec participation.

Lors de périodes caractérisées par des taux d'intérêt élevés, le taux de rendement du compte de participation a tendance à augmenter. Lors de périodes caractérisées par de bas taux d'intérêt, le taux de rendement du compte de participation a tendance à diminuer. On constate souvent un écart temporaire. En conséquence, il y a moins de fluctuations générales du taux de rendement du compte des contrats avec participation par rapport aux éléments d'actif dans ces marchés et aux variations des taux d'intérêt.

Taux d'intérêt du barème des participations

Le taux d'intérêt du barème des participations ne représente qu'un des facteurs servant à déterminer les participations versées au titre d'un contrat avec participation.

Il ne faut pas le confondre avec le taux de rendement du compte des contrats avec participation.

Le taux d'intérêt du barème des participations lisse les hausses et les baisses observées du compte des contrats avec participation. Le taux d'intérêt du barème des participations ne tient pas compte des avances sur contrat.

En raison du lissage, les augmentations et les diminutions du taux d'intérêt du barème des participations auront pour effet de retarder l'évolution du contexte des taux d'intérêt ainsi que les rendements du compte des contrats avec participation. La diminution des taux d'intérêt ou le maintien d'un contexte de bas taux d'intérêt signifiera possiblement des diminutions

subséquentes du taux d'intérêt du barème des participations. Si le contexte de taux d'intérêt devait s'améliorer au fil du temps, le taux d'intérêt du barème des participations pourrait augmenter.

Les participations sont versées à la discrétion exclusive du conseil d'administration.

Rendement historique

Le tableau suivant montre le taux de rendement du compte des contrats avec participation de l'Assurance vie Équitable et le taux d'intérêt du barème des participations sur 30 ans en comparaison avec d'autres indicateurs économiques bien connus. Les rendements du compte des contrats avec participation représentent les rendements obtenus sur les éléments d'actif détenus dans le compte dans une année civile donnée; les rendements sont nets des frais de placement et tiennent compte des rendements des avances sur contrat. Le taux d'intérêt du barème des participations est lissé et ne tient pas compte des avances sur contrat.

Année	Rendement du compte des contrats avec participation de l'Assurance vie Équitable	Taux d'intérêt du barème des participations de l'Assurance vie Équitable	Indice de rendement global S&P/TSX	Obligations du gouvernement du Canada de 5 à 10 ans	CPG de 5 ans	Indice des prix à la consommation
1993	9,55 %	10,70 %	32,55 %	7,24 %	6,40 %	1,70 %
1994	9,63 %	10,20 %	-0,18 %	8,26 %	7,40 %	0,20 %
1995	9,43 %	10,20 %	14,53 %	7,93 %	7,10 %	1,80 %
1996	9,14 %	9,60 %	28,35 %	6,86 %	5,60 %	2,20 %
1997	8,54 %	10,00 %	14,98 %	5,87 %	4,70 %	0,80 %
1998	8,32 %	9,10 %	-1,58 %	5,26 %	4,40 %	1,00 %
1999	8,23 %	8,80 %	31,71 %	5,56 %	4,80 %	2,60 %
2000	8,23 %	8,80 %	7,41 %	5,96 %	5,30 %	3,20 %
2001	7,74 %	8,80 %	-12,57 %	5,32 %	4,00 %	0,70 %
2002	8,02 %	8,80 %	-12,44 %	5,08 %	3,90 %	3,80 %
2003	7,70 %	8,40 %	26,72 %	4,54 %	3,10 %	2,10 %
2004	7,64 %	8,20 %	14,48 %	4,34 %	2,90 %	2,10 %
2005	7,48 %	8,20 %	24,13 %	3,89 %	2,70 %	2,10 %
2006	7,59 %	7,90 %	17,26 %	4,18 %	3,20 %	1,70 %
2007	7,30 %	7,90 %	9,83 %	4,25 %	3,30 %	2,40 %
2008	4,92 %	7,90 %	-33,00 %	3,36 %	3,01 %	1,20 %
2009	8,58 %	7,40 %	35,05 %	2,84 %	1,95 %	1,30 %
2010	7,80 %	7,10 %	17,61 %	2,88 %	2,00 %	2,40 %
2011	6,00 %	7,10 %	-8,71 %	2,47 %	1,87 %	2,30 %
2012	7,34 %	6,80 %	7,19 %	1,63 %	1,65 %	0,80 %
2013	8,54 %	6,80 %	12,99 %	1,99 %	1,63 %	1,20 %
2014	8,25 %	6,80 %	10,55 %	1,86 %	1,92 %	1,50 %
2015	4,03 %	6,80 %	-8,32 %	1,19 %	1,47 %	1,60 %
2016	7,23 %	6,50 %	21,08 %	1,02 %	1,41 %	1,50 %
2017	6,90 %	6,50 %	9,10 %	1,61 %	1,39 %	1,90 %
2018	3,70 %	6,35 %	-8,89 %	2,22 %	1,69 %	2,00 %
2019	7,49 %	6,20 %	22,90 %	1,53 %	2,08 %	2,20 %
2020	5,15 %	6,20 %	5,60 %	0,65 %	1,28 %	0,70 %
2021	11,07 %	6,05 %	25,09 %	1,27 %	0,99 %	4,80 %
2022	3,04 %	6,05 %	-5,84 %	2,78 %	2,87 %	6,30 %
Rendements moyens						
5 ans	6,05 %	6,17 %	6,85 %	1,69 %	1,78 %	3,18 %
10 ans	6,51 %	6,42 %	7,74 %	1,61 %	1,67 %	2,36 %
20 ans	6,87 %	7,05 %	8,47 %	2,52 %	2,12 %	2,10 %
30 ans	7,47 %	7,86 %	8,67 %	3,77 %	3,19 %	2,00 %
Écart-type sur 30 ans	1,81 %	1,39 %	16,14 %	2,18 %	1,80 %	1,25 %

3,04 %

Taux de rendement du compte des contrats avec participation au 31 décembre 2022.

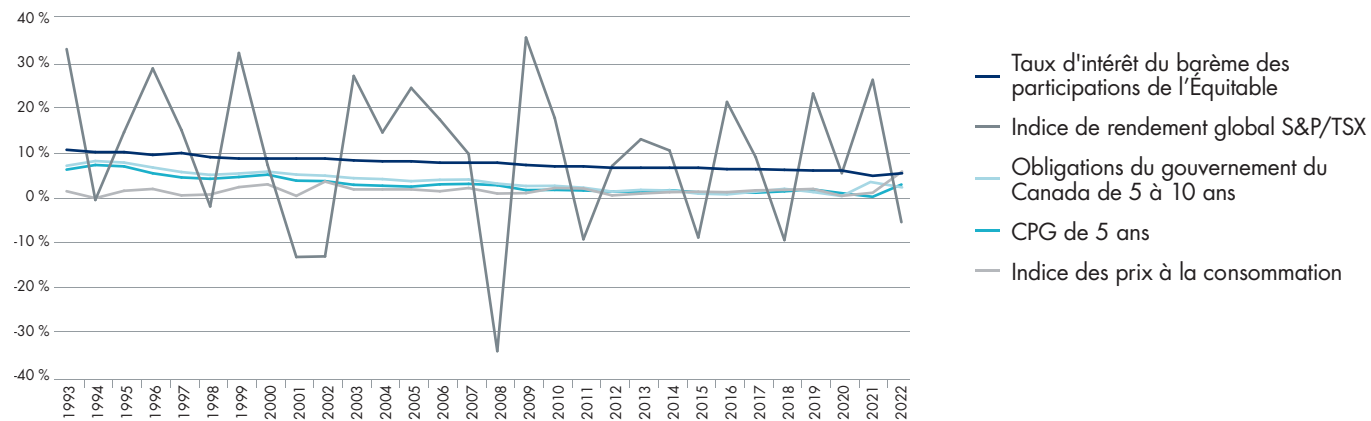
6,25 %

Taux d'intérêt du barème des participations en vigueur pour la période du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024.

Les données sont en date du 31 décembre de l'année applicable, autres que le taux d'intérêt du barème des participations qui est en date du 1^{er} juillet de l'année applicable. Les rendements moyens sont calculés en utilisant une méthode géométrique. Les résultats du passé ne sont pas garants du rendement futur. Source : Statistique Canada, Banque du Canada, l'Assurance vie Équitable du Canada.

Comment le barème des participations réagit à la conjoncture du marché

Le graphique suivant montre un historique des taux d'intérêt du barème des participations de l'Assurance vie Équitable en comparaison avec d'autres indicateurs économiques bien connus.

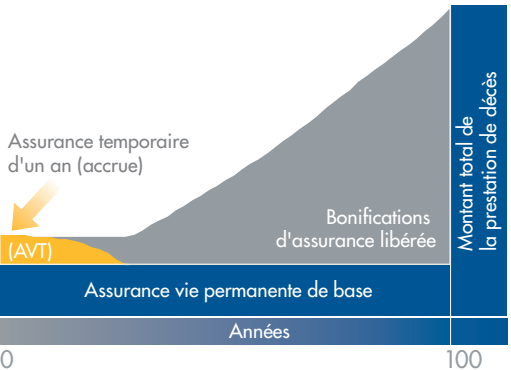


Source : Statistique Canada, Banque du Canada, l'Assurance vie Équitable du Canada. Les résultats du passé ne sont pas garantis du rendement futur.

Comment les participations influent sur votre contrat

Les contrats d'assurance vie entière avec participation Équimax sont admissibles à recevoir les bénéfices du compte des contrats avec participation par l'entremise d'une variété de modes d'affectation des participations, y compris les

bonifications d'assurance libérée et la protection accrue.

Mode d'affectation des participations	Fonctionnement
<p>Bonifications d'assurance libérée</p>	<p>Les participations¹ servent à souscrire une assurance libérée supplémentaire avec participation.</p> 
<p>Protection accrue</p>	<p>Au départ, le contrat consiste en une combinaison d'une assurance permanente de base et d'une assurance vie temporaire d'un an renouvelable annuellement (appelée « protection accrue »). Les participations¹ servent d'abord à payer l'assurance vie temporaire d'un an avec tout surplus utilisé à souscrire toute assurance libérée supplémentaire avec participation. Toute nouvelle assurance libérée supplémentaire remplace d'office une partie de l'assurance vie temporaire d'un an. Dès que l'assurance vie temporaire originale d'un an a été remplacée par toute assurance libérée supplémentaire avec participation, le point de transformation des participations est alors atteint. C'est à partir de ce moment précis que toutes les participations futures ne serviront qu'à souscrire des bonifications d'assurance libérée.</p> 

Vous trouverez de plus amples renseignements au sujet de l'assurance Équimax et des modes d'affectation des participations offerts dans la brochure à l'intention du client [Votre guide Équimax \(n° 1129FR\)](#).

¹ Les participations ne sont pas garanties et sont versées à la discrétion exclusive du conseil d'administration. Les participations pourraient être sous réserve de modifications. Les participations varieront en fonction des revenus de placement réels du compte des contrats avec participation, également des résultats techniques de mortalité, des frais, de déchéance, des réclamations, des impôts et d'autres résultats techniques du bloc de contrats avec participation.

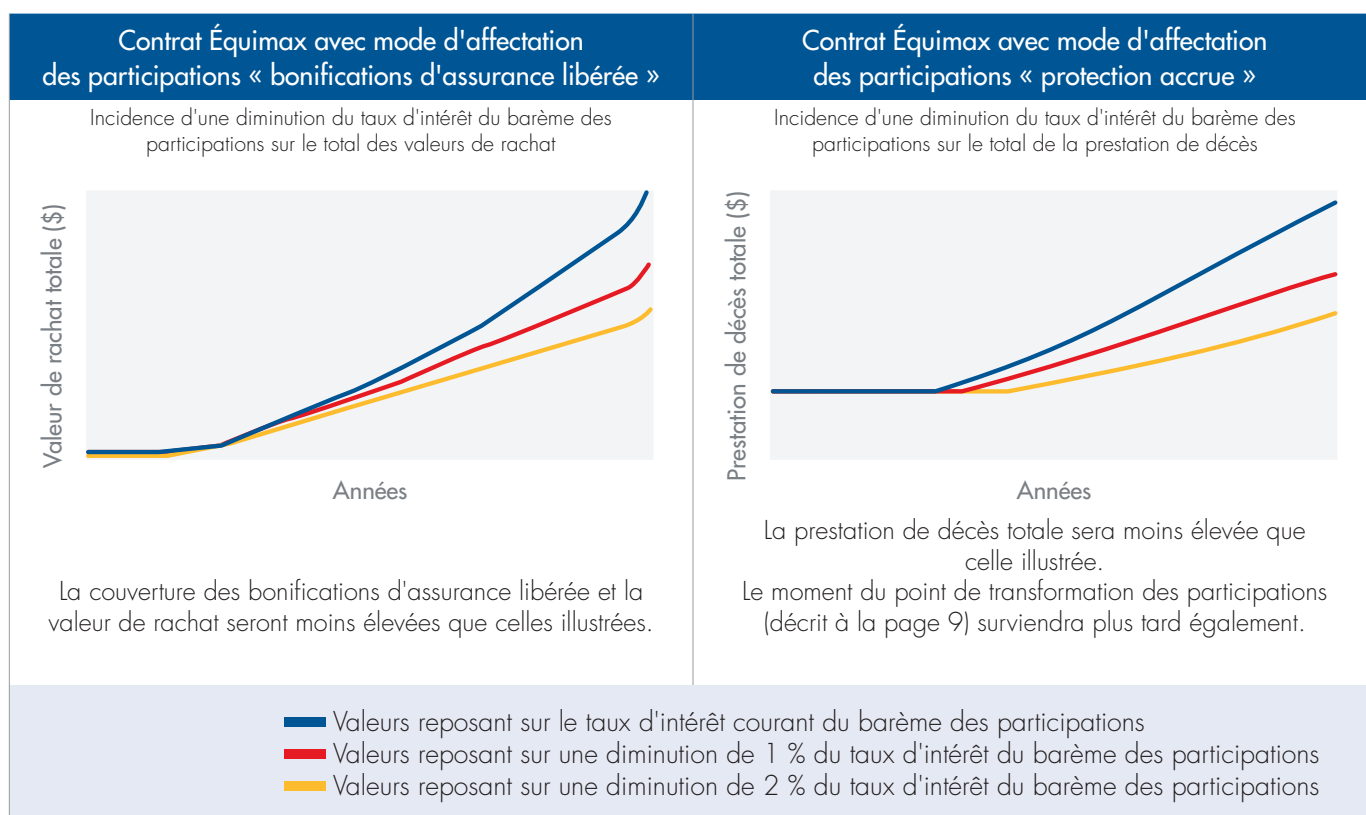
Comment une modification au barème des participations influe sur votre contrat

Une modification apportée au barème des participations peut influencer sur votre contrat, particulièrement si vous choisissez les modes d'affectation des participations « bonifications d'assurance libérée » ou « protection accrue » dans le cadre desquels vous comptez sur les participations pour augmenter la valeur de rachat ou la prestation de décès au titre du contrat.

Une modification apportée au barème des participations a une incidence sur les valeurs non garanties futures du contrat. Les valeurs non garanties sont des valeurs qui sont tributaires des participations futures qui sont portées au crédit du contrat lorsqu'une participation est déclarée. Les participations auparavant portées au crédit sont totalement acquises, il en est de même pour les valeurs de rachat garanties et la prestation de décès garantie et, par conséquent, ne sont pas touchées par une modification apportée au barème des participations.

L'illustration des ventes, qui vous a été fournie par votre conseillère ou conseiller en assurance lorsque vous avez souscrit votre contrat, reposait sur le barème des participations alors en vigueur et montre quel serait le montant de la valeur de rachat et de la prestation de décès si le barème des participations illustré demeurait inchangé pendant la durée de votre contrat. L'illustration comprend également deux autres scénarios du barème des participations afin de souligner les répercussions potentielles qu'un changement du barème des participations pourrait entraîner sur les valeurs non garanties de votre contrat. L'illustration ne constitue pas une prévision du rendement futur ni une prévision de la diminution maximale du barème des participations pouvant survenir pendant la durée de votre contrat.

Les graphiques suivants illustrent l'incidence d'une diminution du taux d'intérêt du barème des participations.



Ces graphiques sont donnés à titre d'exemple seulement et ne constituent pas une prévision du changement le plus important du barème des participations pouvant survenir pendant la durée du contrat. Les résultats réels varieront.

NOTA :

la valeur de rachat totale est constituée de la valeur de rachat garantie et de la valeur de rachat des bonifications d'assurance libérée souscrites avec les participations. La prestation de décès totale indiquée dans votre illustration comprend la prestation de décès garantie en plus de la prestation de décès de l'assurance temporaire d'un an et de toutes les bonifications d'assurance libérée souscrites avec les participations. Tous les chiffres dans l'illustration sont déterminés en fonction du barème des participations courant demeurant inchangé pendant la durée du contrat.

Illustrations à jour

Après la souscription de votre contrat, il serait bon d'obtenir, de temps à autre, une illustration à jour. Elles sauront vous donner un aperçu des valeurs de votre contrat à venir en fonction du barème des participations en vigueur à la date de l'illustration à jour. Cela est d'autant plus important si une modification a été apportée au barème des participations depuis le moment où vous avez souscrit votre contrat. Si les participations augmentent, la valeur future de votre contrat augmentera également.

Comment une modification au barème des participations influe sur le prélèvement des primes sur les participations

Si vous choisissez le mode d'affectation des participations du dépôt portant intérêt, des bonifications d'assurance libérée ou de la protection accrue, votre contrat accumulera une valeur de rachat non garantie. Vous pourriez éventuellement ne plus avoir à payer les primes au titre de votre contrat. Ce sera alors le point de prélèvement des primes sur les participations. Pour être admissibles au prélèvement des primes sur les participations, les participations futures et la valeur de rachat non garantie au titre du contrat doivent être suffisantes pour payer toutes les primes futures.

L'illustration des ventes fournie par votre conseillère ou conseiller en assurance, lorsque vous avez souscrit votre contrat, pourrait avoir indiqué un point de prélèvement des primes sur les participations selon le barème des participations alors en vigueur demeurant inchangé pendant la durée du contrat.

Puisque le point de prélèvement des primes sur les participations dépend des participations, il n'est pas garanti. Il est extrêmement vulnérable aux changements du taux d'intérêt du barème des participations. Une diminution du barème des participations peut :

- retarder le point de prélèvement des primes sur les participations et nécessiter que vous acquittiez vos primes pendant une plus longue période que celle illustrée précédemment;
- faire en sorte que vous deviez reprendre le paiement des primes pendant une certaine période, si votre contrat bénéficiait de l'option de paiement des primes sur les participations.

Pour obtenir une illustration à jour de votre contrat, veuillez communiquer avec votre conseillère ou conseiller, ou encore avec le Service à la clientèle de l'assurance vie de l'Assurance vie Équitable. Les coordonnées peuvent être obtenues en consultant votre relevé d'assurance ou en visitant le site <https://www.equitable.ca/fr/communiquer-avec-nous>.

La différence d'une mutuelle

Plusieurs compagnies d'assurance au Canada consistent en des sociétés de capitaux. Celles-ci appartiennent à des actionnaires qui détiennent un droit de vote et ont leur mot à dire sur la manière dont la société mène ses activités.

Seulement quelques sociétés d'assurance vie existent sous le principe de mutualité. Comptant parmi les compagnies mutuelles d'assurance vie les plus importantes au Canada, nous veillons à ce que le service, la valeur et la sécurité soient au cœur de tout ce que nous faisons pour nos titulaires de contrat et nos partenaires de distribution.

Les avantages de faire affaire avec une compagnie mutuelle

- Les titulaires de contrat d'assurance vie entière avec participation sont admissibles à participer aux bénéfices du compte de contrats avec participation par le versement de participations¹.
- Les titulaires de contrat avec participation exercent leur droit de vote pour élire notre conseil d'administration.
- En tant que mutuelle, nous ne sommes pas motivés par la pression d'actionnaires reliée aux résultats trimestriels. Cela nous permet de nous concentrer sur la gestion de stratégies qui favorise une croissance à long terme prudente, la continuité et la stabilité. Nous veillons à respecter notre engagement envers nos clients, maintenant et pour les années à venir.
- Le fait d'être reconnue pour sa culture de service dans tous ses secteurs d'activité constitue une source de grande fierté pour une compagnie dont l'une des trois valeurs fondamentales de l'entreprise est « la priorité à la clientèle ».

Vous avez des questions?

Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'assurance vie entière avec participation Équimax, veuillez communiquer avec votre conseillère ou conseiller.





Une entreprise socialement responsable

L'Assurance vie Équitable s'affiche comme une compagnie qui accorde de l'importance à ses clients, à ses employés et aux collectivités dans lesquelles ils vivent et travaillent. En 2022, les employés de l'Assurance vie Équitable ont consacré plus de 1 700 heures de bénévolat afin d'aider plus de 40 organismes dans nos collectivités.

Dons de bienfaisance en 2022

- Registry Theatre
- Drayton Entertainment
- Galerie d'art de Kitchener-Waterloo
- Université Wilfrid Laurier
- Université de Waterloo
- Éco Héros
- Collège Conestoga
- Université de Guelph (Lang School of Business)
- Fondation KidsAbility
- Autism Speaks Canada
- Chamber Health Care Resources Council
- Fondation de l'hôpital Memorial de Cambridge
- Parkinson Canada (section sud-ouest de l'Ontario)
- Fondation de l'hôpital St. Mary's
- Fondation des maladies du cœur et de l'AVC
- Services sociaux et secours en cas de catastrophe
- Centraide
- Activité de soutien pendant la période de Noël Adopter une famille
- Fondation des Services à la famille et à l'enfance
- Fondation communautaire de la région de Waterloo
- Croix-rouge canadienne
- Centre d'aide aux victimes d'agression sexuelle
- Action contre la faim
- Food4Kids

Tout à fait pour moi.^{MD}

Depuis 1920, les Canadiens se sont tournés vers l'Assurance vie Équitable pour protéger ce qui leur importe le plus. Nous travaillons de concert avec votre conseillère ou conseiller financier indépendant dans le but d'offrir des solutions en matière d'assurance vie individuelle et d'épargne-retraite qui procurent une grande valeur et répondent à vos besoins - maintenant et pour les années à venir.

L'Assurance vie Équitable n'est pas une compagnie typique de services financiers. Nous possédons la connaissance, l'expérience et la compétence afin de trouver des solutions qui vous conviennent. Nous sommes sympathiques, attentionnés et intéressés à vous aider. Nous sommes la propriété de nos titulaires de contrat et non d'actionnaires. Nous pouvons alors nous concentrer sur vos intérêts et vous fournir un service personnalisé, la sécurité et le mieux-être.



^{MC} et ^{MD} indiquent respectivement une marque de commerce et une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.